



Guide des marchands

Conditions d'annulation de l'événement

Sauf si les conditions météorologiques sont vraiment extrêmes, l'événement aura lieu même en cas de pluie.

Description des catégories de marchands souhaités

Pour chaque catégorie de marchands listée ci-dessous, nous invitons les entreprises et les citoyens passionnés qui ont un produit à vendre à louer un espace. Venez présenter ce que vous créez, faites pousser et transformez. Venez vendre le fruit de votre travail au Marché d'à côté de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Voici une description des exposants que nous souhaitons accueillir au Marché.

Producteurs, producteurs/transformateurs et transformateurs agroalimentaires

Les producteurs, producteurs/transformateurs et transformateurs agroalimentaires sont les bienvenus pour venir vendre leurs fruits, légumes, fines herbes, œufs frais, confitures, marinades ou tout autre produit alimentaire produits ou transformés à la ferme ou dans votre jardin.

Artisans

Les artisans des métiers d'arts pourront venir vendre leurs créations comme des bijoux, des vitraux, des articles de couture et de tricot, de la laine, des créations en bois, en métal, en céramique, en matières recyclées ...

Artistes

Les peintres, sculpteurs, potiers et écrivains pourront venir vendre leurs toiles et dessins, sculptures, céramiques et écrits.

Petits entrepreneurs

Les jeunes de 5 à 17 ans sont invités à lancer leur entreprise le temps d'une fin de semaine.

Cela permet de :

- Éveiller les jeunes à l'entrepreneuriat;
- Faire prendre conscience de l'importance du travail et de l'effort pour gagner des sous;
- Apprendre tout en s'amusant;
- Donner l'occasion aux jeunes de développer leur créativité, leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur confiance en eux;
- Sensibiliser la population à l'entrepreneuriat.

Voici quelques exemples de petites entreprises :

- Confections gourmandes;
- Réalisation d'œuvres d'art (bijoux, peintures, caricatures, etc.);
- Kiosque de limonade, jus frais, etc.;
- Maquillage;
- Spectacle de magie;
- Lave-vélo;
- Cours de soccer, de violon, etc.;
- Et bien d'autres idées qui s'inspirent des intérêts et passions des jeunes!

Critères de sélection des marchands

Le comité des loisirs sélectionnera les marchands en fonction des critères suivants

- Date de la réception de la demande
- Catégorie du marchand (le comité veillera à ce que le Marché d'à Côté offre une diversité dans les produits offerts)
- Localité (les marchands de Saint-Lambert-de-Lauzon seront privilégiés, les places restantes seront offertes aux marchands provenant d'ailleurs).

Une liste d'attente sera bâtie en cas de désistement.

Informations destinées aux marchands.

Coût de location d'un espace

- Prix spécial de lancement : 50 \$/table pour les 2 journées.
- Gratuit pour les jeunes entrepreneurs.

Installations offertes pour chaque marchand et incluses dans le prix de location

- Une table de 6 à 8 pieds avec nappe noire, 2 chaises installées sous un chapiteau ainsi qu'une petite poubelle. Il est possible que les petits entrepreneurs soient jumelés 2 par table.
- L'électricité sera disponible à certains emplacements seulement (veuillez en faire la demande dans votre formulaire de demande d'admission).

Aucune connexion internet ne sera disponible sur le site.

Possibilité d'animation pour agrémenter l'expérience et mettre de l'ambiance.

Mode de paiement

Les modes de paiement que vous accepterez restent à votre discrétion. Gardez en tête qu'aucun wifi n'est offert par le Marché sur le site. Si vous choisissez d'offrir les modes de paiements électroniques comme Stripe ou transfert bancaire via courriel ou téléphone, assurez-vous que la connexion internet de votre téléphone fonctionne bien sur le site et demandez l'électricité dans le formulaire.

À noter que nous ne pouvons garantir à tous l'accès à l'électricité.

Montage et démontage de votre kiosque

Horaire de l'événement

Montage	Vendredi 8 juillet	13h00 à 16h00
Événement	Vendredi 8 juillet	16h00 à 21h00
Démontage	Vendredi 8 juillet	21h00 à 22h00
Montage	Samedi 9 juillet	8h00 à 9h00
Événement	Samedi 9 juillet	9h00 à 16h00
Démontage	Samedi 9 juillet	16h00 à 18h00

*Les Marchands doivent repartir avec leurs produits le vendredi soir!

Procédures d'admission

Les entreprises et personnes intéressées à avoir un espace à la 1^{re} édition du Marché d'à côté devront remplir le formulaire de demande d'admission des marchands avant le 12 juin 2022.

Le comité des loisirs, organisateur de cet événement, confirmera à tous la réservation ou le refus de leur demande avant le 15 juin basé sur les critères de sélection énoncés précédemment. Veuillez-vous référer aux catégories de marchands souhaitées pour connaître les types d'entreprises ou de projets qui seront privilégiés.

L'entente de location devra être signée avant le 22 juin.

Une facture sera émise par la Municipalité. Le paiement de l'emplacement devra être complété avant le 22 juin pour confirmer la réservation de votre emplacement.

Si vous devez vous désister et ne pouvez pas être présents, nous vous demandons de nous en aviser le plus rapidement possible. Le Marché vous remboursera votre place pour tout désistement avant le 22 juin. Après cette date, nous ne rembourserons pas le frais de 50 \$.

Poubelles :

À la fin de chacune des deux journées, nous demandons aux marchands de ramasser leurs résidus et de les disposer dans les bacs appropriés mis à votre disposition sur le site : poubelles, recyclage et compost. Nous demandons la collaboration de tous pour que le site reste propre et agréable pour les visiteurs.

Emplacement des kiosques

L'aménagement des kiosques est à la discrétion du comité organisateur, votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée sur place.

Coordonnées

loisirs@mun-sldl.ca

418-889-9715 poste #2234

Plan préliminaire du site

